



Accueil Familial de Jour Morges-Aubonne
 Rue de Couvaloup 10
 Case postale
 1110 Morges
 T +41 21 804 98 98
 afj.ajema@aras-vd.ch
 www.arasmac.ch

Accueil Familial de Jour Morges-Aubonne
 Rue de Couvaloup 10
 Case postale
 1110 Morges

Demande de modification des prestations d'accueil

Enfant :

Date de naissance :

.....

Veuillez prendre note du nouvel horaire d'accueil de l'enfant précité dès le 1er

Selon les Conditions générales du Réseau AJEMA, art. 5.1, le formulaire doit nous parvenir au moins deux mois avant l'entrée en vigueur du nouvel horaire souhaité.

Merci d'inscrire l'horaire complet de la semaine :

	Matin		Midi		Après-midi	
	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						

Motif de la demande :

Merci de bien vouloir nous adresser le nouveau contrat.
 Avec nos meilleures salutations.

Signature du parent :

Signature de l'AMF :

Pour l'Accueillant-e, en cas de diminution des heures d'accueil :

Oui, je souhaite une proposition pour remplacer les prestations supprimées

Non, je ne souhaite pas remplacer les prestations supprimées